

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:**
- **N° de CAS:**
76-22-2
- **Utilisations recommandés et restrictions d'usage**
- **Utilisations recommandés:** Produits chimiques pour laboratoires
- **Restrictions d'usage:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Aqua Laboratories, Inc.
8 Industrial Way
Amesbury, MA 01913
(978) 388-3989
- **Numéro d'appel d'urgence:**
ChemTel
+1 (800)255-3924 (Appel gratuit en Amérique du Nord)
+1 (813)248-0585 (International)

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- Flam. Sol. 2 H228 Matière solide inflammable.
- Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.
- Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.
- Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- STOT SE 2 H371 Risque présumé d'effets graves pour les poumons. Voie d'exposition:
Respiration/Inhalation.
- Combustible Dust Peut former des concentrations de poussières combustibles en air.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH**
La substance est classifiée et étiquetée selon le Système Général Harmonisé aux États-Unis (GHS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS05 GHS07 GHS08

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Mentions de danger**
H228 Matière solide inflammable.
H302+H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H371 Risque présumé d'effets graves pour les poumons. Voie d'exposition: Respiration/Inhalation.
Peut former des concentrations de poussières combustibles en air.

(suite page 2)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

(suite de la page 1)

Conseils de prudence

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
- P260 Ne pas respirer les poussières.
- P264 Se laver soigneusement après manipulation.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
- P330 Rincer la bouche.
- P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P308+P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.
- P405 Garder sous clef.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers Il n'y a pas d'autres dangers identifiés qui sont ne pas classifiés.

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Substances

- No CAS Désignation
76-22-2 bornane-2-one

4 Premiers secours

Description des premiers secours

Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Amener les sujets à l'air frais.

Après inhalation:

Veiller à l'apport d'air frais.
Demander immédiatement conseil à un médecin.
En cas de dyspnée, appliquer la thérapie de l'oxygène.
En cas de symptômes respiratoires: Appeler un médecin.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Protéger l'oeil intact.
Enlever les lentilles de contact si porté.
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Après ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite d'eau en abondance.
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Manifestations allergiques

(suite page 3)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

(suite de la page 2)

Nausées en cas d'ingestion.

En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation gastro-intestinale.

Dyspnée

Toux

Manifestations allergiques

Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

· **Risques**

Nocif par inhalation.

Provoque des lésions oculaires graves.

Nocif en cas d'ingestion.

Risque présumé d'effets graves pour les poumons. Voie d'exposition: Respiration/Inhalation.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

· **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.

Le cas échéant, administrer de l'oxygène.

Traiter la peau et la muqueuse avec des antihistaminiques et des corticoïdes.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· **Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

· **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Matière solide inflammable.

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

· **Conseils aux pompiers**

· **Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

· **Autres indications**

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

Refroidir les récipients en danger avec la poussières d'eau.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Tenir à l'abri de la chaleur.

En cas de déversement grand, utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

· **Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

· **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Balayer et déposer dans un contenant adéquat.

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

· **Référence à d'autres rubriques**

(suite page 4)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

(suite de la page 3)

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le rubrique 7.
 Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le rubrique 8.
 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le rubrique 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
 Bien dépoussiérer.
 Les formations de poussière qui ne peuvent être évitées doivent être régulièrement ramassées.
 Ne pas nettoyer à sec les objets et les sols recouverts de poussière mais les laver à fond à grande eau.
 N'employer que dans des secteurs bien aérés.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
 Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
 Tenir à l'abri de la chaleur.
 Matière solide inflammable.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
 Stocker dans un endroit frais.
 Éviter stockage près des chaleurs extrêmes, les sources d'ignition et des flammes nues.
- **Indications concernant le stockage commun:**
 Ne pas stocker avec les aliments.
 Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
 Ne pas conserver avec les agents de réduction.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
 Protéger du rayonnement solaire.
 Tenir les emballages hermétiquement fermés.
 Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

76-22-2 bornane-2-one

EL (Canada)	Valeur momentanée: 3 ppm Valeur à long terme: 2 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 19 mg/m ³ , 3 ppm Valeur à long terme: 12 mg/m ³ , 2 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 19 mg/m ³ , 3 ppm Valeur à long terme: 12 mg/m ³ , 2 ppm
REL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 2 mg/m ³
REL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 2 mg/m ³
TLV (U.S.A.)	Valeur momentanée: 19 mg/m ³ , 3 ppm Valeur à long terme: 12 mg/m ³ , 2 ppm
LMPE (Mexique)	Valeur momentanée: 3 ppm Valeur à long terme: 2 ppm
	A4

(suite page 5)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

(suite de la page 4)

· Contrôles de l'exposition

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Mesures d'ingénierie spécifiques: Prévoyer une ventilation suffisante.

· Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire en cas de fortes concentrations.
Limites de vapeurs organiques approuvées par NIOSH et équipées de filtres de poussières/vapeurs devrait être utilisée.

· Protection des mains:



Gants de protection

· Matériau des gants

Butylcaoutchouc
Caoutchouc fluoré (Viton)
Caoutchouc naturel (Latex)
Gants en néoprène
Caoutchouc nitrile
Sensibilisation possible par les composants dans les matériaux des gants.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection

Suivez les directives nationales pertinentes concernant l'utilisation de lunettes de protection.

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

· Limitation et contrôle de l'exposition environnementale

Pas d'autres informations importantes disponibles.

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Aspect:

· Forme:	Solide
· Couleur:	Blanc
· Odeur:	Caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.

· valeur du pH:	Non applicable.
· Point de fusion/point de congélation:	176 °C (348.8 °F)
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non déterminé.

· Point d'éclair	Non applicable.
-------------------------	-----------------

· Inflammabilité (solide, gaz):	Matière solide inflammable.
--	-----------------------------

· Température d'inflammation:	Non déterminé.
--------------------------------------	----------------

(suite page 6)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

(suite de la page 5)

· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Propriétés explosives:	Peut former des concentrations de poussières combustibles en air.
· Limites d'explosion: Inférieure: Supérieure:	Non déterminé. Non déterminé.
· Propriétés comburantes	Non-oxydante.
· Pression de vapeur à 20 °C (68 °F):	0.27 hPa (0.2 mm Hg)
· Densité: Densité relative Densité de vapeur: Taux d'évaporation:	Non déterminé. Non applicable. Non applicable.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité: Dynamique: Cinématique:	Non applicable. Non applicable.
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique** Ce produit est stable dans des conditions normales.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **Possibilité de réactions dangereuses**
Réactions aux agents d'oxydation.
Matière solide inflammable.
Réactions au contact des agents de réduction.
En cas de fort échauffement au-delà du point de décomposition, il y a possibilité de dégagement de vapeurs toxiques.
- **Conditions à éviter**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- **Matières incompatibles:**
Agents d'oxydation.
Agents réducteurs.
- **Produits de décomposition dangereux:**
Seulement en cas d'incendie:
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**

(suite page 7)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

(suite de la page 6)

- **Toxicité aiguë**

Nocif en cas d'ingestion.
Nocif par inhalation.

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

ATE (Acute Toxicity Estimates)		
Oral	LD50	1310 mg/kg
Inhalatoire	LC50/4h	1.5 mg/l

- **Effet primaire d'irritation:**

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Sensibilisation possible par contact avec la peau.

- **Catégories cancérogènes**

- **IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)**

la substance n'est pas comprise

- **NTP (Programme National de Toxicologie)**

la substance n'est pas comprise

- **OSHA-Ca (l'Occupational Safety & Health Administration)**

la substance n'est pas comprise

- **Voies d'exposition probables**

Ingestion
Inhalation.
Contact oculaire.
Contact cutané.

- **Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)**

Nocif en cas d'ingestion.
Nocif par inhalation.
Provoque des lésions oculaires graves.
Risque présumé d'effets graves pour les poumons. Voie d'exposition: Respiration/Inhalation.

- **Toxicité par administration répétée** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Mutagenicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Risque présumé d'effets graves pour les poumons. Voie d'exposition: Respiration/Inhalation.

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12 Informations écologiques

- **Toxicité**

· **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 8)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

(suite de la page 7)

- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Les utilisateurs de ce matériel ont la responsabilité de disposer tout produit non-utilisé, des résidus et des conteneurs en conformité avec toutes les lois et réglementations locales, provinciales et fédérales pertinentes en matière de traitement, de stockage et d'élimination des déchets dangereux et non dangereux. Les matières résiduelles doivent être considérées comme dangereuses sauf spécifié contraires.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

- | | |
|---|--------------|
| · Numéro ONU | |
| · DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA | UN2717 |
| · Désignation officielle de transport de l'ONU | |
| · DOT, IMDG, IATA | CAMPHOR |
| · ADR/RID/ADN | 2717 CAMPHOR |
| · Classe(s) de danger pour le transport | |
| · DOT | |
|  | |
| · Classe | 4.1 |
| · Étiquette | 4.1 |
| · ADR/RID/ADN | |
|  | |
| · Classe | 4.1 (F1) |
| · Étiquette | 4.1 |

(suite page 9)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

(suite de la page 8)

· IMDG, IATA



· Classe 4.1
· Étiquette 4.1

· Groupe d'emballage
· DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA III

· Dangers pour l'environnement: Non applicable.

· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Matières solides inflammables, matières autoréactives et matières explosibles désensibilisées solides.

· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): 40
· No EMS: 4.1-06

· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable.

15 Informations relatives à la réglementation

· Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· États-Unis
· SARA

· SARA 302 Substance Très Dangereuse

la substance n'est pas comprise

· Section 313 (Annonces chimiques toxiques spécifiques):

la substance n'est pas comprise

· Liste TSCA:

Tous les ingrédients sont énumérés ou exemptés.

· Proposition 65, l'état de Californie

· Substances connues pour causer le cancer:

la substance n'est pas comprise

· Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs féminins:

la substance n'est pas comprise

· Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs masculins:

la substance n'est pas comprise

· Substances connues pour causer une toxicité sur le développement:

la substance n'est pas comprise

· EPA (Agence de protection de l'environnement)

(suite page 10)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

(suite de la page 9)

la substance n'est pas comprise

· **IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)**

la substance n'est pas comprise

· **Liste intérieure des substances (DSL) du Canada**

la substance n'est pas comprise

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

DOT: Département américain de transport

IATA: l'Association du transport aérien international

CAS: Chemical Abstracts Service, une division de l'American Chemical Society

LD50: Dose létale médiane

LC50: Concentration létale médiane

OSHA: Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle / Occupational Safety & Health Administration (États-Unis)

Flam. Sol. 2: Matières solides inflammables – Catégorie 2

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - voie orale – Catégorie 4

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

STOT SE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 2

· **Sources**

Site Web, European Chemicals Agency (<http://echa.europa.eu/>)

Site Web, US EPA Substance Registry Services (services d'EPA pour les registrations des substances) (<http://ofmpub.epa.gov/sor internet/registry/substreg/home/overview/home.do>)

Site Web, Chemical Abstracts Registry, American Chemical Society (Registre des abstracts chimiques, Société chimique d'Amérique) (<https://www.cas.org>)

Patty's Industrial Hygiene, 6th ed., Rose, Vernon, ed. ISBN: 978-0-470-07488-6

Casarett and Doull's Toxicology: The Basic Science of Poisons, 8th Ed., Klaasen, Curtis D., ed., ISBN: 978-0-07-176923-5.

Informations, y inclure les FDS, des fabricants spécifiques

FDS/SDS préparé par:

ChemTel

1305 North Florida Avenue

Tampa, Florida 33602-2902 États-Unis

Appel Gratuit dans l'Amérique du Nord 1-888-255-3924

Internationale +01 813-248-0573

Site Web: www.chemtel.com